



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



GUIDE D'ACCUEIL

- ELEVAGE DE BOVINS -

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL



L'essentiel & plus encore



santé

famille

retraite

services

L'essentiel & plus encore

GUIDE D'ACCUEIL
- ELEVAGE DE BOVINS -

Edition JUIN 2023

L'accueil des salariés : un moment stratégique et obligatoire pour votre entreprise

Des risques d'accidents et de TMS

L'analyse statistique des accidents du travail chez les exploitants agricoles amène à un constat : **56 % des accidents de travail recensés toutes filières agricoles confondues, le sont dans la filière bovine.** Les causes sont souvent les mêmes : l'activité à la traite et le travail autour des animaux.

93% des maladies professionnelles reconnues du secteur agricole sont des TMS (troubles musculosquelettiques) et touchent préférentiellement les éleveurs laitiers.

Plusieurs opérateurs sont concernés par ces risques : éleveurs, salariés, inséminateurs, contrôleurs de performances, agents de remplacement, etc.

Le DUERP

Il est stipulé dans la réglementation que **le chef d'entreprise doit assurer la protection de son personnel** mais également des intervenants extérieurs.

Pour éviter ces risques, il est premièrement nécessaire d'aborder avec les salariés la manutention, la contention et le confort en salle de traite notamment lors de l'élaboration du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Quelques recommandations

Pour prévenir ces risques, il est recommandé : d'acquérir des savoirs sur le comportement social des bovins, de maîtriser des savoir-faire intégrant la bonne attitude vis-à-vis de l'animal (manipulation, soins, etc.), de disposer d'équipements de contention (couloir, cage) adaptés d'aménager les bâtiments d'élevage et le parcellaire pour faciliter la circulation de déléguer certaines interventions à des professionnels compétents.

La formation des salariés permet aussi de répondre à une obligation réglementaire :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail,
- des actions d'information et de formation,
- la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. » (Art. L. 4121-1 et suivants du Code du travail)

Ce document a pour but de vous aider à réussir cette première rencontre.

1. L'outil

Le salarié informé du travail qu'il aura à effectuer, devra également trouver dans l'entreprise les moyens de sa sécurité.

Le message sera d'autant plus entendu s'il est cohérent avec la politique globale de prévention de l'entreprise. Ce kit pédagogique, qui est composé d'un guide d'accueil et d'une fresque interactive, vous permettra de réaliser la formation obligatoire à la sécurité des salariés.

2. Le formateur

Il est souhaitable que le chef d'exploitation anime cette formation.

Ce choix est très important : il est le contact permanent du salarié au quotidien.

3 - La pédagogie de l'accueil

Un accueil réussi des nouveaux salariés dépend avant tout de l'accueillant, tant au niveau de la relation humaine que du temps de préparation de cette rencontre.

Deux éléments importants :

- Une bonne connaissance du message à faire passer.
- Un discours adapté aux personnes accueillies et s'appuyant sur différents outils de communication (brochures, guide d'accueil, vidéos).

Ces documents ne peuvent se substituer au formateur.

4- Le contenu de l'accueil :

- Présentation de l'entreprise : Historique / Effectifs de l'entreprise / Nombre de bénéficiaires / Environnement économique
- Présentation de l'organigramme : Qui fait quoi ? / Où se renseigner pour les questions administratives ?
- Présentation des missions.
- Présentation des mesures exceptionnelles prises en cas de crise sanitaire.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

PROTÉGER :

C'est-à-dire faire cesser le danger à condition de le faire sans risque pour soi-même ou pour d'autres personnes et sans aggraver les conséquences de l'accident pour la victime.

ALERTER OU FAIRE ALERTE :

Prévenir ou faire prévenir les secours prévus dans l'entreprise.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À COMPOSER EN CAS D'ACCIDENT

15 SAMU / 18 POMPIERS / 112
(Ne jamais raccrocher le premier)





N° de situation & Risque

Argumentaire

Risques liés à l'utilisation d'une débroussailleuse

1



Lorsque vous utilisez la débroussailleuse, assurez-vous qu'il n'y ait pas d'animaux ou d'autres personnes, en particulier des enfants, dans un rayon de 15 mètres, car il y a un risque de projections (cailloux ou autres petits objets). Vous devez également maintenir cette distance de sécurité avec les véhicules.

Avant le démarrage du chantier, il est important de parcourir l'espace à débroussailler :

- Repérer les obstacles et évaluer les risques (nids de guêpes, pierres, déchets).
- Ramasser les « déchets » : fils de fer, morceaux de verre, canettes...
- Définir une organisation de travail sur chantier (travail seul, travail à plusieurs, secours, signalisation du chantier)
- Poser une signalisation de chantier si nécessaire.
- Choisir son outil de coupe et le carter correspondant.

• Affuter et vérifier l'état de sa machine et de ses accessoires. L'outil doit disposer d'un dispositif "homme-mort" devant être maintenue enfoncé pour permettre le fonctionnement de la machine. Un accessoire de protection, comme le capot du dispositif de coupe, permet d'éviter les projections vers l'utilisateur tout en permettant de visualiser facilement la tête de coupe.

• Porter les équipements de protection individuelle (EPI), même en cas de fortes chaleurs. Le réglage du harnais doit être systématique. Il est important de porter ses EPI avant même de démarrer sa machine.

Equipement conseillé :

- Manches longues
- Chaussures forestières de classe 2
- Casque Forestier Visière de protection et casque antibruit (norme EN397) : Rajouter des lunettes en plus de la visière peut être utile en cas de projection de particules fines.
- Pantalon épais avec protection anti-coupures (EN388-11 classe 1 à 3).
- Gants de protection contre les risques mécanique (EN388), dextérité (EN420).
- Vêtements haute visibilité

Pour le travail en pente, 2 situations sont possibles :

- Situation 1 : simple talus de 1 ou 2 m : Le travail peut se faire face à la pente.
- Situation 2 : la pente est plus longue : travailler en dévers, en suivant les courbes de niveau. Augmenter la distance de sécurité entre deux personnes quand le terrain est en pente.



Renversement de tracteur / utilisation du tracteur

2



Depuis le 1er janvier 2010, les tracteurs doivent être équipés soit d'une structure anti-retournement (arceau pliable avant ou arrière), cabine ou cadre. Le renversement de tracteur est la première cause d'accident mortel avec des machines. Les trois quarts de ces accidents interviennent aux champs. Le risque de renversement peut être évité en adoptant de bonnes pratiques :

Avant de prendre la route :

- Je connais mon véhicule et le gabarit du convoi agricole,
- Je redresse mon arceau de sécurité (sur les tracteurs sans cabine),
- Je vérifie et j'allume les éclairages ainsi que le gyrophare,
- Je vérifie la signalisation,
- J'attache ma ceinture de sécurité,
- Je couple les pédales de frein,
- Je déplace les charges le plus près du sol,
- En cas de convoi exceptionnel, je mets en place des équipements d'accompagnement.





N° de situation & Risque

Argumentaire

Renversement de tracteur / utilisation du tracteur

2



Pendant la conduite :

- J'adapte ma vitesse de déplacement en fonction de mon chargement et de l'homologation du tracteur.
- Avant de tourner, je me signale à l'aide des clignotants, puis je ralentis,
- En descente, j'utilise le frein moteur et je ne débraye pas.

Informations complémentaires :

- Il est possible d'installer une SPCR ou une ceinture sur un tracteur qui n'en est pas équipé. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire propose un mode opératoire pour y parvenir.
- D'autres actions peuvent limiter le risque de renversement : préférer un tracteur 4 roues motrices pour certains travaux, optimiser le lestage de son tracteur, choisir la voie la plus large possible afin d'avoir le centre de gravité le plus bas possible, charger les remorques en fonction des Poids Total Autorisé en Charge (PTAC)...
- Prendre en compte son environnement de travail
- Il est important par exemple d'aménager une zone d'évolution, en réservant un espace de manœuvre suffisant en bout de champ, ou de stabiliser les talus pouvant s'effondrer sous le poids du tracteur...

Risques liés à l'utilisation d'une tronçonneuse :

3



Le risque de coupure peut être évité en adoptant de bonnes pratiques :

Avant le démarrage du chantier, il est important de :

- Définir une organisation de travail sur chantier (travail seul, travail à plusieurs, secours, signalisation du chantier)
- Repérer les obstacles et les dangers (nids de guêpes/frelons/abeilles, branches mortes).
- Evaluer les risques environnement
- Affûter et entretenir sa tronçonneuse.
- Être formé aux techniques d'abattage et de façonnage
- Porter les équipements de protection individuelle adaptés au chantier avant même de démarrer sa machine.
- Être équipé d'une trousse de premiers secours
- Être équipé d'un téléphone portable



Équipement conseillé :

Les "Équipements de Protection Individuelle" (EPI) indispensables sont destinés à éviter les coupures et à limiter les conséquences d'un rebond ou d'une chute de la tronçonneuse :

- **Gants** : si la paire de gants n'a pas besoin d'être spécifiquement anti-coupures, au minimum, les gants doivent permettre de manipuler la chaîne (tronçonneuse arrêtée) pour l'affûtage sans se blesser sur le tranchant des dents. Pour les chantiers longs, il est préférable de choisir des gants anti-vibrations qui limitent les risques de troubles musculo-squelettiques.
- **Chaussures anti-coupures** : afin de limiter les conséquences d'une mauvaise manipulation ou d'une chute de la tronçonneuse en marche, ces chaussures sont renforcées d'un matériau qui bloque la rotation de la chaîne.
- **Vêtements anti-coupures** : pantalon et veste doublés d'un matériau spécifique, qui s'effiloche en cas de coupure, et dont les fibres viennent enrayer la rotation de la chaîne avant que celle-ci ne les traverse et blesse l'utilisateur.
- **Casque forestier avec visière ou lunettes** : ils sont indispensables pour limiter les risques liés à la projection de copeaux ou de sciure de bois, ainsi que pour protéger le visage et le crâne des chutes de branches lors de l'élagage.
- **Protection auditive** : une tronçonneuse électrique réputée silencieuse émet quand même un volume sonore qui peut devenir blessant lors d'usage prolongé. Les **bouchons d'oreilles** sont le minimum indispensable à la protection auditive de l'utilisateur d'une tronçonneuse quel que soit son type d'alimentation.

Informations complémentaires :

- Le « permis tronçonneuse » ne présente pas de caractéristique obligatoire, il n'en demeure pas moins qu'une formation à la sécurité s'impose aux employeurs
- Dans le cas d'utilisation occasionnelle de la tronçonneuse, vous pouvez remplacer le pantalon par des jambières de sécurité. Leur efficacité est aussi bonne que celle d'un pantalon anti-coupures et vous pourrez les mettre et les enlever très facilement sur le chantier par-dessus votre pantalon de travail.

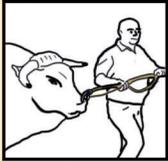


N° de situation & Risque

Argumentaire

Travail avec les taureaux

4



42% des accidents de travail mortels sont liés à de la manipulation avec des bovins. Les bovins restent des proies et ont une crainte innée de l'homme. Les comportements restent grégaires même pour les plus dociles. Les risques liés au contact des taureaux peuvent être évités en adoptant de bonnes pratiques :

- J'interviens avec un bâton.
- J'approche le taureau par l'avant dans son champ visuel
- J'interviens en parlant au taureau sans crier
- J'évite les mouvements brusques et je ne cours pas.
- Je ne tourne jamais le dos au taureau.
- J'évite les rapports de force.
- Je suis dotant plus vigilant pendant les périodes de reproduction
- Je mets une tenue adaptée (préférer les tons neutres pour les vêtements et le matériel (éviter le blanc, le rouge et le jaune). Intervenir avec une tenue connue des bovins. **Attention de ne pas ramener l'odeur d'un autre taureau (odorat 1er sens utilisé de l'animal).**
- Je mets en place une contention systématique pour toutes interventions.
- Je fais attention aux cornes, même lorsque le taureau est attaché.
- Je mets des moyens adaptés pour interdire l'accès au parc du taureau (enfants et inconnus)



Il va être important de sociabiliser le plus possible vos animaux de que ce soit inter-espèce ou avec l'homme, de façon à éviter les situations dangereuses une fois que le taurillon aura atteint la maturité (soit environ 2 ans). Son instinct pouvant lui indiquer de défier les autres, pour montrer qui est le dominant, ce comportement peut aussi se jouer avec l'éleveur.

Chien de troupeau 5



Un chien de conduite éduqué et dressé est une véritable aide dans le travail des éleveurs. Le travail au quotidien avec un chien ne s'improvise pas et nécessite de se former, de connaître le comportement de ses animaux.

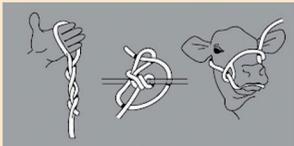
Ceci est indispensable pour travailler en sécurité avec son chien et son troupeau.



Approche et attache d'une bête / Savoir Faire et savoir être avec les bovins

6

21



Vous trouverez toutes les recommandations pour manipuler les bovins en sécurité sur le site ssa.msa.fr. Les thèmes abordés sont :

- La relation homme-animal
- L'organisation social du troupeau
- Les savoir-faire sur les techniques d'approche et de manipulation.





N° de situation & Risque

Electrisation & clôtures électriques

7 28



Lors du nettoyage les appareils électriques ne doivent jamais être en contact avec de l'eau. Associées, l'eau et l'électricité représentent un réel danger pour le corps humain et peuvent donner lieu à des électrisations, voire des électrocutions.

Le risque d'électrisation ou d'électrocution peut être évité en adoptant de bons réflexes :

Avant le démarrage du chantier, il est important de :

- Vérifier l'état de conformité de mon matériel ou de ma machine avant l'utilisation.
- Réparer ou remplacer ma machine en cas de défaut constaté ou de fil dénudé,
- Travailler sur machine éteinte et débranchée.
- Faire appel à un professionnel si je ne suis pas en capacité de le faire moi-même
- Vérifier que ma zone de travail est propre et ne présente pas de contact avec de l'eau.
- Adapter mon travail lorsque je dois intervenir sous une ligne à haute tension. (Voir plaquette CCMSA)

Equipement conseillé :

- Disjoncteur différentiel pour l'alimentation générale
- Consignation (lorsque plusieurs personnes travaillent sur la même exploitation)
- Coup de poing d'arrêt d'urgence.
- Gants isolants
- Chaussures isolantes

Réglementation de la clôture électrifiée

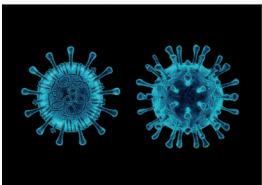
Avant d'installer, prenez bien connaissance des règles qui régissent ce type d'installation :

- Si vous vous apprêtez à construire une clôture électrifiée, vous devez commencer par faire une déclaration en mairie, à laquelle doit être joint un certificat d'homologation du dispositif d'alimentation que vous allez utiliser.
- Pour éviter tout incident avec des passants, vous vous devez d'apposer sur la clôture électrifiée des panneaux mentionnant sa présence.
- Il existe une réglementation qui détermine le voltage et l'ampérage des clôtures en fonction des animaux qui s'y trouvent exposés. Vous pouvez faire appel à votre mairie pour en savoir plus.



Les zoonoses

8



Lors d'activités en contact avec les animaux ou d'entretien des locaux, il existe un risque de transmission de maladies de l'animal à l'homme par contact direct ou indirect (Ex : la gale, la teigne, la fièvre Q, la leptospirose, etc..)

Le risque de développer une zoonose peut être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- Je me lave ou me désinfecte les mains régulièrement et notamment avant de manger ou de boire.
- Je ne porte pas d'objets vers ma bouche pendant que je travaille
- Je me lave ou désinfecte les plaies en cas de piqûres, griffures, morsures ou coupures, au savon ou au désinfectant. Je vérifie si ma vaccination est à jour.
- Je protège toutes plaies existantes avec un pansement étanche
- Je ne manipule pas d'animaux malades ou morts sans protections appropriées : gants jetables, masques jetables, lunettes selon le contexte
- Je garde une trousse de premier secours et de l'eau potable à proximité
- Je nettoie ou désinfecte mes locaux régulièrement pour les maintenir dans un bon état de propreté
- J'évite de ramener mes vêtements de travail à la maison en me changeant dans un vestiaire avant de quitter ma zone de travail
- Je lave régulièrement mes vêtements de travail
- Je vérifie que je n'ai pas de tiques, de plaies ou morsures avant de me doucher
- Je consulte un médecin en cas de doute sur une contamination possible par une zoonose, en indiquant ma profession et le type d'animaux avec lesquels j'ai été en contact.



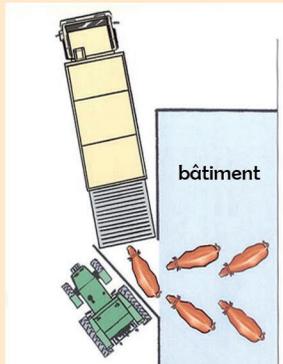


N° de situation & Risque

Argumentaire

L'Embarquement des animaux

9



L'embarquement des bovins est une intervention à inclure dans la conception des bâtiments. Le dispositif d'embarquement doit être adapté aux besoins de l'exploitation. Il doit permettre de concilier sécurité des intervenants et bien-être des animaux, facilité et rapidité de l'intervention.

Le risque de heurts/coups peut être évité en adoptant de bonnes pratiques :

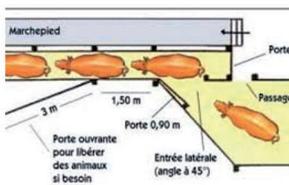
- J'anticipe et je conceptualise une zone d'embarquement adaptée à mes besoins et ceux des animaux (passages d'homme, refuges)
- En estive : penser à également créer un espace d'embarquement
- Je prévois l'accès et la manœuvre des véhicules de transport
- Je favorise des conditions optimales pour l'embarquement (éviter : luminosité, bruit, stress, gestes brusques...)

Conseils techniques :

- Il est préférable de positionner la bétailière ou l'entrée du couloir de contention en oblique à la sortie du bâtiment
- Préférer l'utilisation de barrières pleines pour guider les animaux (Parois pleines sur une hauteur de 1,80 m, fixes ou amovibles)
- Éviter d'embarquer les animaux à partir des aires de vie : pour faciliter l'embarquement, il est utile de brouiller les repères des animaux et de susciter leur curiosité en les changeant de zone (espace d'embarquement, couloir de contention, quai d'embarquement).

Le parc de contention

10



Le risque de heurts/coups peut être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- J'anticipe et je conceptualise une contention sur la circulation habituelle des animaux
- Je favorise toujours une approche calme et sereine
- J'adopte une organisation générale cohérente en fonction des besoins et des interventions
- J'habitue mes animaux à utiliser le système de contention
- Je prends en compte la perception propre des animaux (vue, odorat, ouïe, goût, touché)

Conseils techniques :

- Une entrée latérale (anti-recul, butée latérale de 20 cm...)
- 1 portillon arrière
- Éviter les couloirs trop longs, 8 à 10 m maxi (compter 1,50 m par bovin adulte).
- Ne pas descendre en dessous de 5 m Hauteur du couloir : 1,60 m avec 1,20 m de parois pleines (la lisse supérieure côté intervention sera ronde pour un appui plus confortable)
- 1 côté fixe et 1 côté ouvrant (pour sortie des animaux en cas d'urgence) et éviter de positionner le couloir contre un mur réglable en largeur (si fixe : 75 cm pour les adultes, 45 cm pour les veaux)
- Forme en U, V ou Y mais pas forcément rectiligne
- Ne pas laisser d'intervalle au sol pour faciliter le nettoyage
- Fermeture et ouverture des portes simples, fiables et non bruyantes
- Marchepied sécurisé : antidérapant, 0,80 m de large, lisse à 1,10 m et sous lisse à mi-hauteur ou parois escamotables pour travailler au sol
- Prévoir support, tablette
- En bout de couloir : porte de tri ou cornadis à blocage central ; si cage, la positionner de 45 à 90° à la sortie du couloir
- Privilégier les installations non bruyantes (bois, tapis de mine)
- Équipements complémentaires : portillon anti-recul, passage d'homme, porte de tri, porte derrière le premier animal pour intervention avec barre anti-recul.

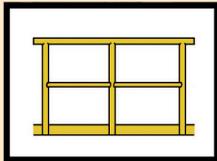


N° de situation & Risque

Argumentaire

Chute de hauteur/ Chute de plain-pied / Glissade / Le marchepied

11 34



Chute de plain pied :

Il s'agit de la deuxième cause d'accident du travail. Un accident sur cinq est une chute de plain-pied.

Le risque de chute de plain-pied peut être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- Je repère mon environnement de travail,
- Je ne cours pas, (sauf en cas de nécessité)
- Je maintiens les sols propres et dégagés,
- Je reste vigilant avec les animaux et lors du nettoyage
- Je porte des chaussures de sécurité adaptées

Chute de hauteur :

Il est interdit de travailler dans une zone non protégée du risque de chute de hauteur. Un accident sur trois est une chute de hauteur. On parle de chute de hauteur dès lors qu'un des 2 pieds ne touche plus le sol.

Le risque de chute de hauteur peut être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- J'évalue ma situation de travail et ses sources de dangers potentiels
- J'organise au maximum mon travail depuis le sol
- Je prévois des installations sécurisées (escaliers, passerelles, marchepied, rambardes, garde corps...)
- Je porte des EPI adaptés (harnais, longe de vie, point d'ancrage...)
- Je me forme au travail en hauteur et à la vérification des EPI

Le marchepied du couloir de contention :

En l'absence de parois rabattables, les interventions s'effectuent par le dessus des animaux, depuis un marchepied latéral (ou passerelle) antidérapant et auto-nettoyant, de type métal déployé.

Il doit être suffisamment large, environ 80 cm, pour permettre le croisement éventuel de deux opérateurs.

Une lisse ou un tube rond, à hauteur de hanche, légèrement en débord de la paroi située vers le marchepied, donne un meilleur appui pour se pencher sur les animaux. De l'autre côté du marchepied, un garde-corps (rambarde avec lisse à 1,10m de hauteur et sous lisse à mi-hauteur) peut éviter les chutes en arrière.

Une plinthe de 15 cm est ajoutée pour éviter tout dérapage des intervenants ou la chute du matériel.

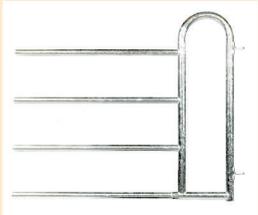
A chaque extrémité, les marches d'accès équipées de mains courantes (rambardes pour se tenir) sont utilisées fréquemment et doivent être faciles à monter et à descendre : 15 à 17 cm de hauteur avec une profondeur de 30 cm environ.

N° de situation & Risque

Argumentaire

Passage d'homme

12



Lors d'activités en contact avec les animaux ou d'entretien, il existe un risque de collision ou de coups... Celui-ci peut être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- J'anticipe dès la conception la circulation au sein du bâtiment
- J'intègre des passages stratégiques me facilitant la circulation
- J'adapte les passages d'hommes à la morphologie de mes animaux
- Je vérifie régulièrement le bon état de l'installation
- J'analyse mon environnement de travail (point de fuite) lors d'intervention.

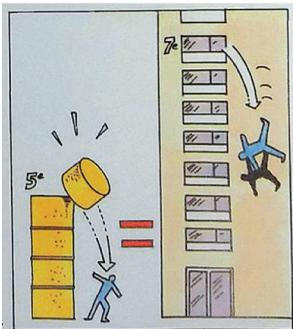
Conseils techniques :

Un passage d'homme bien réalisé doit :

- Interdire le passage des animaux tout en vous laissant passer facilement.
- Un espace libre de 30 à 35 cm entre poteaux pour des animaux adultes. (Au-delà de 35-40 cm, un animal risque de s'avancer et de rester bloqué)
- Pour les animaux plus jeunes, ajouter des systèmes amovibles ou des portillons pour empêcher leur passage tout en laissant l'accès possible.

Chute de balles rondes

13



Chaque année, de nombreux agriculteurs sont victimes d'accidents liés au stockage des balles rondes. Quelques règles simples permettent toutefois de limiter les risques. Le risque de chute de balle peut être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- J'utilise un tracteur équipé d'une structure de protection adaptée (cabine ou cadre 4 points).
- J'évalue les charges maximales admises et je respecte les préconisations des constructeurs.
- Je veille à maintenir l'équilibre entre les masses avant/arrière lors de déplacement du tracteur ou du chargeur, je roule avec la charge en position basse.
- J'adapte et j'utilise du matériel spécialisé me permettant une meilleure saisie :
 - Une pince
 - Des clapets antichutes sur les vérins
 - Une rallonge de fourche (attention à la stabilité)
 - Un chargeur télescopique (de 5 à 7m)
- Je vérifie annuellement mes installations électriques
- Je surveille la température du stockage pour éviter l'échauffement thermique voir un incendie
- J'évite de ranger des outils ou machines (batterie, moteur thermique...) à proximité du stockage des balles.

Conseils techniques :

- Dernière balle rentrée = première sortie
- Le regain est rentré en dernier
- Eviter de poser des balles de regain sur les balles de foin
- Ranger les balles en commençant par le centre du bâtiment
- Limiter la perte d'espace lors du rangement en empilant alternativement les balles
- Décaler la dernière rangée supérieure pour stabiliser les piles entre elles et diminuer le risque des chutes (d'hommes ou d'animaux).

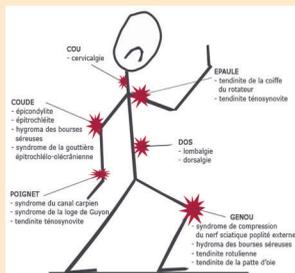


N° de situation & Risque

Argumentaire

Troubles Musculo-Squelettiques

14 18 19 22



Les TMS sont des maladies qui touchent les articulations, les muscles et les tendons. (Tendinite, épicondylite, lombalgie, canal carpiens, raideurs, douleurs, perte de force...). Les risques liés au TMS peuvent être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- J'évalue ma charge de travail quotidienne
- J'identifier les situations à risque de TMS
- Je réduis les contraintes identifiées
- J'aménage les postes de travail (diminution du port de charge, des gestes répétitifs, optimisation des tâches...)
- Je réévalue les mesures prises, en jugeant de leur efficacité et en les adaptant si nécessaire.

Les actions peuvent porter sur :

- L'organisation du chantier, les conditions de travail, diminution de la répétition des gestes, l'aménagement des postes de travail, l'instauration de micro-pauses de récupération, l'amélioration de l'ambiance physique (éclairage, froid, chaud)
- La diversification des tâches, la formulation d'objectifs clairs, l'amélioration de la formation...
- L'adaptation des outils
- L'adaptation des équipements pour réduire les vibrations, par exemple, sans oublier les équipements de protection individuelle
- Éventuellement, un suivi médical renforcé.

Dès lors que plusieurs opérateurs (associés, employeur, salariés, représentants du personnel, services de santé au travail, entreprises extérieures) interviennent, les échanges sur les problématiques de travail réel seront plus constructifs pour améliorer les conditions de travail.

Réfléchir son poste d'insémination

15



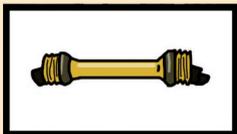
Une insémination sécurisée passe par une contention. Chaque exploitation a ses particularités et il n'est pas possible de préconiser une seule façon de travailler. Néanmoins, certains points clés demeurent incontournables pour réduire les risques et améliorer les conditions de travail de l'inséminateur et de l'éleveur : Les risques liés à l'insémination peuvent être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- J'étudie la circulation au sein de l'exploitation afin d'éviter les chutes, les glissades, les chocs,
- J'aménage ou je mets en place un dispositif sécurisé d'accès à l'animal pour que l'épaule de l'inséminateur soit au même niveau que la croupe de l'animal,
- Lors des interventions, je veille à contenir au maximum l'animal pour réduire les risques d'accident,
- J'indique à l'inséminateur des informations claires et visibles,
- Je mets à disposition de l'inséminateur un dispositif de nettoyage pour se laver les mains et les bottes.



Risque machine, Blessures avec les éléments mobiles des machines

16



Les parties en mouvement et en rotation peuvent être à l'origine de graves blessures voire de décès.

Les risques liés à la prise de force peuvent être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- Je n'utilise jamais une machine qui n'est pas sécurisée (capot de protection et protège cardan)
- J'identifie les boutons d'arrêt d'urgence
- Je coupe les moteurs avant toutes interventions
- Je porte des vêtements adaptés et ajustés au corps (pas d'écharpe)
- J'attache mes cheveux
- En cas d'accident, je respecte la procédure d'intervention

Lors de l'accueil d'un nouveau salarié, il est impératif de lui présenter l'ensemble des machines et de lui faire identifier les dispositifs d'arrêt d'urgence.

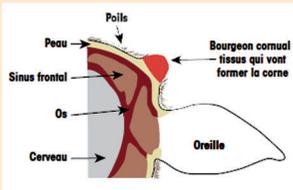


N° de situation & Risque

Argumentaire

Bouclage et écornage

17



Le bouclage et l'écornage sont deux étapes clefs. Elles interviennent en début de vie du veau.

Bouclage

Cette pratique est obligatoire. Elle est à réaliser par l'éleveur dans les 20 jours suivant la naissance du veau.

Les risques liés au bouclage peuvent être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- Lorsque j'interviens, je favorise toujours une approche calme et sereine
- J'organise mon travail pour intervenir en binôme et éviter les situations où je me retrouve entre la mère et le veau
- J'attache ou j'enclave la mère de façon à sécuriser l'intervention
- Je m'équipe d'un bâton pour me protéger
- Je me positionne à côté du veau et à sa hauteur en limitant les contraintes posturales (dos).

Écornage

Cette pratique n'est pas obligatoire. Elle se réalise au bon vouloir des éleveurs afin de diminuer l'agressivité des bovins entre eux en stabulation libre et vis-à-vis des éleveurs. Il existe deux méthodes d'écornage, la voie chimique et la voie thermique.

Les risques liés à l'écornage peuvent être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- Je favorise toujours une approche calme et sereine
- J'écorne jeune mes veaux (avant quatre semaines),
- J'aménage ou je mets en place une zone sécurisée pour la contention de l'animal (équipée d'un système anti-recul, d'un maintien de la tête de l'animal en position haute et d'une installation électrique au norme),
- Je prépare en amont le matériel nécessaire à l'écornage (tondeuse, désinfectant, gants, crayon caustique, patte à écorner, écorneur thermique)
- Je désinfecte la plaie de cautérisation après l'écornage
- Je surveille régulièrement pendant plusieurs jours la plaie pour limiter les infections (15 à 20 jours pour la voie chimique).

Recommandation :

Depuis le 1er janvier 2007, la réglementation n'impose pas de technique particulière à l'éleveur, dès lors que le veau à moins de quatre semaines. Au-delà, il est contraint d'utiliser la méthode thermique en utilisant un analgésique.

Le Vêlage

20



Les risques liés au vêlage peuvent être évité en adoptant de bonnes pratiques :

- Je favorise toujours une approche calme et sereine
- J'isole l'animal du cheptel et l'attache (risque de coup de pied, penser à porter un tablier de protection)
- Je contiens l'animal lors de césarienne pour protéger l'opérateur des coups (Risque TMS lorsque la matrice est sortie de l'animal, port de charge important)
- Je m'équipe de matériels adaptés (vêlease, manchons, planche légère et désinfectée)
- Attention en fin de vêlage, je ne reste pas entre le veau et la vache





N° de situation & Risque

Risque de chute / Risque d'intoxication / Accès réservé

23



Argumentaire

La fosse à lisier doit être considérée comme un milieu confiné. Elles présentent des risques de noyade, d'étouffement et d'intoxication. La décomposition génère des gaz tels que l'ammoniac, le méthane, le dioxyde de carbone et le sulfure d'hydrogène. Les deux derniers sont plus lourds que l'air et ne se dispersent pas rapidement des endroits bas.

Si vous devez entrer dans la fosse, les risques liés aux gaz peuvent être évités en adoptant de bonnes pratiques :

Je ne descends dans la fosse qu'en cas de force majeure :

- Je travaille toujours en binôme
- J'utilise le matériel de protection conseillé pour descendre dans la fosse
 - potence ou point d'ancrage
 - treuil avec système de levage
 - longe
 - échelle amovible
 - harnais antichute
- Pour respirer (appareil respiratoire isolant, détecteur de gaz)
- Je ne me fie pas à mon odorat
- Je n'utilise pas de briquet ou de bougie pour vérifier la présence d'oxygène (les fosses ouvertes sont aussi dangereuses)
- Je maintiens la fosse verrouillée en permanence (entrée fermée avec un cadenas, barrières, signaler le danger par des panneaux)



Lors de la vidange :

- Je prévois un système d'ouverture facile d'accès
- Je vérifie l'état du matériel avant la mise en fonctionnement (malaxeur, tuyau de pompage, tonne à lisier)
- J'installe une butée pour le tracteur
- Je m'éloigne de l'entrée de la fosse lors du malaxage

Attention aux fausses bonnes idées

Ne vous fiez pas à votre odorat : certains gaz sont inodores et paralysent le nerf olfactif

- Le test de la bougie peut induire en erreur : il peut y avoir suffisamment d'air pour que la bougie reste allumée mais pas assez pour respirer
- Les fosses ouvertes sont dangereuses.

Document Unique pour un élevage bovin

24



Le DUERP (Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels)

L'évaluation des risques permet de faire un point et d'évoluer en matière de prévention. Elle répond aussi à une obligation réglementaire.

Depuis le 7 novembre 2002, tous les employeurs de main d'œuvre salariée et tous les chefs d'entreprise recevant des travailleurs doivent avoir transcrit dans un « document unique » leur évaluation des risques professionnels.

Le service de prévention des risques professionnels de la MSA est votre partenaire. Il peut vous aider à actualiser votre document unique, ou tout simplement, à initier la démarche dans votre entreprise ou exploitation.





N° de situation & Risque

Argumentaire

Risque chimique 25



L'exposition aux produits d'entretien et de maintenance utilisés dans les phases de nettoyage-désinfection est susceptible de provoquer des intoxications par inhalation ou absorption, des brûlures cutanées ou oculaires, des sensibilités allergiques.

Les risques liés aux produits chimiques peuvent être évités en adoptant de bonnes pratiques :

- J'aménage mon local pour le stockage (armoires, bac de rétention, ventilation, fermer à clé le local)
- Je lis les étiquettes
- Je stocke les produits par catégorie (inflammable, CMR)
- Je mets en place des mesures de protection collective pour l'utilisation et l'élimination des produits (mélangeur, hotte)
- Je mets à disposition des EPI nécessaire lorsque les mesures d'élimination ou de réduction des risques par la prévention collective sont insuffisantes (gants en nitrile, des vêtements protecteurs, une blouse de protection, un tablier imperméable, des lunettes de protection)

En cas d'urgence (fuites ou déversements importants, particulièrement en milieu confiné), pour des travaux exceptionnels de courte durée dans des atmosphères polluées par des vapeurs de désinfectants, il est nécessaire de porter un appareil de protection respiratoire : masque à cartouche avec un filtre adapté au produit.

Tâches administratives 26



La laiterie est réservée au travail de la collecte et du stockage du lait.

Un espace de travail spécifique pour les tâches administratives peut être aménagé à proximité immédiate de la laiterie. Il peut être composé :

- D'un écran réglé à ma hauteur, perpendiculaire aux fenêtres
- D'un éclairage adapté
- De tableaux blancs
- D'un chauffage et d'une isolation pour le confort
- D'espace de rangement pour les documents spécifiques (pour les chauffeurs laitiers ou agent de pesées par exemple)
- D'un siège adapté et d'un bureau.



Pour faciliter vos démarches administratives avec la MSA, allez sur notre site avec votre identifiant et votre mot de passe dans votre espace privé.

Il est fortement conseillé d'installer une armoire à pharmacie dans la laiterie ou à proximité immédiate de la salle de traite. Elle contiendra le nécessaire pour intervenir rapidement en cas d'accident.

Si vous le souhaitez, la MSA peut vous former à devenir un sauveteur secouriste du travail.

Les vestiaires 27



Confort et biosécurité dans l'élevage sont essentiels.

C'est pourquoi les douches, vestiaires et sanitaires sont indispensables.

Dès la conception d'un bâtiment d'élevage, il faut donc prévoir la mise en place de ces locaux à des endroits stratégiques.

Ainsi, les vestiaires doivent se situer à l'entrée du bâtiment pour inciter à respecter les règles d'hygiène. Les sanitaires doivent être accessibles facilement depuis l'élevage, à partir d'un sas équipé d'un lavabo. Les vestiaires, distincts pour hommes et femmes, sont équipés de casiers.

De plus, afin d'aider à la désinfection, sols et murs doivent être résistants et faciles à nettoyer.



N° de situation & Risque

Argumentaire

Manutention de charge lourde

29



La manutention manuelle concerne toute opération de déplacement ou de soulèvement d'une charge, d'un point à un autre, quelles que soient les hauteurs de prise et de dépose.

Dans la mesure du possible, il faut éviter le recours à la manutention manuelle des charges, en utilisant notamment des équipements mécaniques.

- Installer des dispositifs de mise à hauteur et à niveau : tables élévatrices, inclinables, plaques tournantes et tables basculantes
- Faciliter les déplacements horizontaux et verticaux : chariots et transpalettes manuels, convoyeurs, rouleaux, ponts de liaison, canalisations, leviers, potences de levage...
- Aménager les lieux de stockage : rayonnages, stockage dynamique
- Mettre en place des aides au soulèvement des charges : palonniers, treuils, brouettes, diables ou à défaut des accessoires de préhension tels que crics, vérins, crochets...

- Limiter la hauteur de prise des charges
- Assurer à chaque fois que possible une hauteur de prise et de pose comprise entre 40cm et 140cm
- Eviter de lever les bras au-dessus de la ligne des épaules
- Eviter de porter plusieurs colis à en même temps.

Bruit salle de traite

30

L'exposition au bruit entraîne bien souvent des pertes d'audition irréversibles mais peut également entraîner une élévation de la tension artérielle, une accélération du rythme cardiaque, des troubles du sommeil, des troubles digestifs, de la fatigue... et une baisse de la vigilance pendant le travail qui peut nuire à la qualité du suivi du troupeau, ou bien conduire à l'accident...

Les risques liés à l'exposition au bruit peuvent être évités en adoptant de bonnes pratiques dès la conception du bâtiment (résonnance, emplacement machine...)

En dernier recours utilisez des équipements de protection individuels (protections d'oreilles, casque anti-bruit).

Notez que les oreilles des vaches sont plus sensibles au bruit que celles des hommes (notamment pour les fréquences aiguës). Par conséquent, les bruits insolites ou intermittents sont sources de stress et génèrent une agitation de l'animal :

- Coups de pattes, bousculades, refus d'avancer,
- Défécation,
- Chute des faisceaux trayeurs,
- Temps de traite plus long
- Stress, perte de poids, baisse de production de lait.



Bouchons moulés



Bouchons d'oreilles

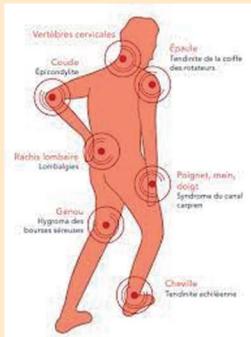


Casque anti-bruit



TMS en salle de traite

31



Les troubles musculo-squelettiques sont des lésions touchant les tendons, les cartilages, les muscles, les nerfs et les vaisseaux sanguins, survenant par une forte sollicitation qui servent aux mouvements. Ils peuvent être très douloureux et devenir invalidants ; syndrome du canal carpien, syndrome de la coiffe des rotateurs, épicondylite... Un diagnostic précoce est important.

Les facteurs qui favorisent l'arrivée de TMS sont les gestes répétitifs, l'effort physique, la posture de travail, l'amplitude des mouvements, les vibrations, l'organisation du travail, mais aussi la sensibilité individuelle (vieillesse, homme ou femme, hérédité).

Le froid, l'humidité, les cadences, le stress sont des facteurs qui favorisent le développement des TMS. Il n'existe pas d'installation idéale proprement dite, il faut tenir compte de critères techniques, économiques et organisationnels : taille du troupeau, race et niveau de production. La salle de traite doit correspondre avant tout au(x) trayeur(s).

N'oublions pas qu'une salle de traite est un investissement lourd, censé être fonctionnel le plus longtemps possible.

Les principes ergonomiques appliqués au poste de travail :

- Ne pas travailler en ayant les mains situées plus haut que les épaules pendant un long moment. Conserver une position du corps la plus droite possible
- Ne pas travailler avec les mains situées au-dessus du niveau des coudes afin que les bras restent dans un angle de confort maximal
- Atteindre la mamelle sans être gêné par un obstacle telle qu'une barre de contention arrière ou encore les pattes de vaches
- Un éclairage optimal sur le poste de travail.





N° de situation & Risque

Argumentaire

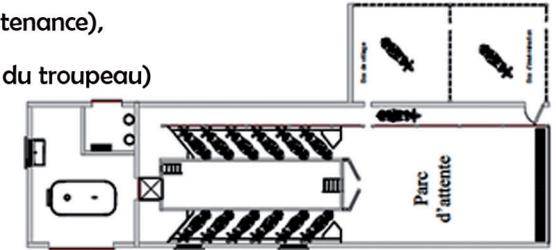
Conception salle de traite

31

Le choix d'une installation de traite engage techniquement et économiquement l'élevage pour longtemps : sa durée de vie dépasse souvent 15 à 20 ans. Il influence le travail de l'éleveur, la santé du troupeau et la qualité du lait, ainsi que la rentabilité de l'exploitation.

D'où l'importance d'une bonne organisation du chantier de traite, dès la conception :

- En localisant bien le bloc de traite vis-à-vis des autres structures et en intégrant une aire d'attente,
- En organisant au mieux les locaux pour que tout soit accessible facilement (pour le nettoyage ou la maintenance),
- En facilitant la circulation des Hommes et des animaux,
- En le dimensionnant au mieux par rapport à la taille du troupeau (tenir compte de la possible évolution du troupeau)
- La luminosité
- Le bruit des machines
- Le confort du trayeur et des animaux (isolation, odeur, facilité d'entretien, type de quai...)
- La main-d'œuvre y travaillant et les pratique de traites pour le choix du matériel



Autant de points à bien réfléchir pour travailler dans les meilleures conditions possibles.

Risque de fatigue visuelle

32



**Fatigue
Oculaire**

Le traitement de l'ambiance lumineuse doit répondre à deux objectifs :

- Un éclairage suffisant pour permettre une prise d'information fiable (identification de l'animal et de son état de santé...)
- Un confort visuel est garanti par l'apport d'un éclairage (naturel ou artificiel).

Une salle de traite doit comporter des ouvertures pour laisser passer la lumière naturelle. L'emplacement des sources lumineuses artificielles doit être réalisé de manière à éviter les ombres et à éclairer les zones de travail en particulier comme la pose des faisceaux trayeurs, lecture de la boucle, descente de l'escalier...)

Un éclairage approprié favorise un environnement de travail plus sûr, plus efficace et plus agréable. Il influe sur la posture du trayeur : les zones d'ombre diminuent la visibilité et imposent au trayeur de se pencher pour mieux observer et intervenir sur les mamelles. Par ailleurs, des zones d'ombre ou d'éblouissement peuvent engendrer un stress et perturber la circulation des animaux : bousculades, chutes, perte de temps, coups de pattes... et risques d'accidents du travail.

Toit en évrite (amiante)

33



Ne pas intervenir sur des matériaux pouvant contenir de l'amiante. Consulter une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

L'amiante forme de la poussière respirable qui se fixe sur les bronches et poumons et qui va engendrer des pathologies respiratoires : plèvre, fibroses, cancers des poumons...

Plus l'exposition est longue, plus le danger est important.





N° de situation & Risque

Argumentaire

Addictions / Drogues / Médicaments / Manque de vigilance pouvant entraîner des accidents du travail / Hygiène de vie

35



L'employeur doit assurer la santé et la sécurité de ses salariés même en matière de consommation d'alcool, drogues, médicaments... ces risques doivent être intégrés dans le DUERP.

La consommation d'alcool et de drogues est interdite au travail sous peine de sanction de la part de l'employeur. Ces prises (alcool, drogues, médicaments) peuvent majorer le risque d'accident de travail, selon les postes occupés (conduite d'engin, travaux en hauteur...) les dommages peuvent être très graves. Les causes des addictions peuvent être multiples. Le médecin du travail et l'équipe pluridisciplinaire SST sont là pour vous aider.

Conseils techniques :

- Intégrer le risque dans le DUERP
- Organiser des formations de sensibilisations
- Prévoir une partie sur ce sujet dans le règlement intérieur
- Rappeler aux salariés les sanctions en cas de consommation de produits illicites.

Les professions agricoles saisonnières comptent parmi les plus éprouvantes, avec des risques élevés, des tâches pénibles, des horaires atypiques qui exposent le corps à de nombreux dangers (machine, cadences, répétition des gestes, environnement...). En moyenne, les 25-45 ans ont besoin de 7h30 de sommeil, sachez qu'une dette de sommeil contractée par un coucher tardif n'est pas récupérable par une "grasse matinée".

Pour réduire les risques vous pouvez effectuer après le déjeuner une sieste de 20min, elle contribue à rééquilibrer le système nerveux et serait bénéfique pour la digestion.

Covid

36



Sur votre élevage, la MSA vous préconise des mesures d'organisation pour éviter toute propagation du coronavirus Covid-19. L'implication des salariés et de tous les intervenants sur votre élevage dans la mise en place de ces mesures garantira leur efficacité.

(Voir la page 21 de cette brochure pour plus d'informations)





agir ensemble

15 septembre 2021

Travail sur un élevage Pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la MSA vous conseille

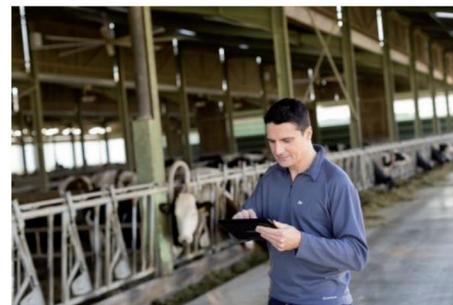
Sur votre élevage, la MSA vous préconise des mesures d'organisation pour éviter toute propagation du coronavirus Covid-19. L'implication des salariés et de tous les intervenants sur votre élevage dans la mise en place de ces mesures garantira leur efficacité.

Cette fiche s'adresse :

- aux élevages avec un seul chef d'exploitation et quelques contacts avec des personnes extérieures : voisins, famille, amis pour une entraide lors de chantiers culturels ou auprès des animaux (tri, prophylaxie, etc.) et des prestataires (vétérinaire, inséminateur, laitier, agent de pesée, technico-commercial, conseiller d'élevage, équarisseur, technicien d'un groupement de producteur, fournisseur, collecteur d'animaux, pareur...),
- aux élevages plus importants, qui ont régulièrement des contacts sur le lieu de travail : salariés, associés d'un GAEC, prestataires...

■ Prévoir avant le travail

- ❖ **Prévoyez la liste de ce qu'il faut absolument : moyens d'hygiène** : savon liquide ou solution hydro-alcoolique (SHA), bidons d'eau claire dans les véhicules et sur les chantiers, essuie-mains à usage unique, sacs poubelles, lingettes ou produits détergents pour nettoyer les matériels, outils et zones contact, dispositif de sécurité et une trousse d'urgence si le travail est isolé, réserve de masques jetables.
- ❖ **Prévoyez de communiquer les consignes à distance** avec vos salariés, associés, prestataires, voisins ... : e-mail, SMS, tableau d'affichage...
- ❖ **Repensez l'organisation du travail** avec les salariés ou les associés :
 - ✓ **définissez une personne référente par activité**, limitez les rotations de poste et favorisez les tâches réalisables de manière individuelle,
 - ✓ **désignez une personne "relais"** qui veillera à la mise en place des gestes barrières à adopter pour recevoir des prestataires extérieurs,
 - ✓ **limitez l'accès aux personnes extérieures** aux seuls lieux où ils doivent intervenir (prestataires, vétérinaires, agents de pesée, laitiers, livreurs d'aliments...).



L'essentiel & plus encore

Travail sur un élevage

Pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la MSA vous conseille



■ Prévoir avant le travail

- ❖ **Organisez la journée** : privilégiez les activités physiquement couteuses en début de journée, afin de garder une vigilance nécessaire aux gestes barrière en fin de journée et anticipez le planning des activités afin de limiter le nombre de personnes sur l'exploitation de manière simultanée.
- ❖ **Anticipez l'organisation des chantiers** (prophylaxie, parage, ensilage, semis ...) pour favoriser la distanciation (au moins 2 mètres) entre les opérateurs, et évitez tous les regroupements.
- ❖ **Étalez / aménagez les horaires** afin d'éviter les regroupements dans les transports et / ou les entrées sorties de site.
- ❖ **Anticipez la co-activité pour laquelle votre présence est requise** comme l'intervention du vétérinaire (vêlage, prophylaxie du cheptel...), ou de l'agent de pesée :
 - ✓ **informez l'intervenant de l'organisation** et des mesures mises en place, notamment du référent de l'exploitation en charge de l'activité concernée,
 - ✓ **transmettez les informations nécessaires** à l'intervention en amont par voie numérique,
 - ✓ **gardez à disposition, pour vous et l'intervenant, les moyens d'hygiène** indispensables (point d'eau, savon liquide, papier à usage unique, sacs-poubelle pour les déchets...).
- ❖ **Anticipez la délégation d'activité pour laquelle votre présence n'est pas indispensable** (collecte de lait, insémination, livraison d'aliments, enlèvement d'animaux morts ...) par la mise en place d'une organisation spécifique avec vos interlocuteurs :
 - ✓ **transmettez les consignes d'intervention par SMS, e-mail, téléphone** ou encore pas le biais d'un tableau d'affichage, ne laissez pas de stylos à disposition,
 - ✓ **renseignez les intervenants avant leur arrivée sur les règles en place** dans le site d'accueil (ex : lieu où se trouve les animaux à inséminer, lieu où se trouve les animaux morts à retirer, silos d'aliments à remplir...),
 - ✓ **demandez aux intervenants de vous avertir** de leur heure de passage par téléphone, sms ou e-mail, cela vous permettra par exemple de préparer les animaux nécessitant une intervention,
 - ✓ **mettez à disposition des lingettes** pour nettoyer les poignées de portes, les poignées de tanks à lait... mais aussi les claviers d'ordinateur et souris pour tout ce qui concerne les formalités liées au suivi administratif des animaux,
 - ✓ **mettez à la disposition des intervenants extérieurs les moyens de se laver** et de se sécher les mains (point d'eau, savon liquide, essuie-tout, SHA, sacs poubelle pour les déchets...),
 - ✓ pour certaines activités comme la réception et le déchargement des animaux, dans la mesure du possible et selon le matériel des prestataires (camion bétailière...), **invitez le transporteur à rester dans sa cabine**. Dans ce cas, renseignez-le avant son arrivée sur les règles de (dé)chargement en place sur le site d'accueil et demandez-lui d'avertir de son heure d'arrivée par sms ou e-mail.



Travail sur un élevage

Pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la MSA vous conseille



■ Réaliser pendant le travail

- ❖ **Respectez la distanciation** pour les personnes présentes sur l'exploitation (au moins 2 mètres).
- ❖ **Portez un masque** même en extérieur lors d'activités de travail communes avec un prestataire de service (agent de pesée, vétérinaire, inséminateur...), quand les tâches ne permettent pas de respecter la distanciation d'au moins 2 mètres. Portez un masque dans les espaces collectifs clos.
- ❖ **Lavez-vous ou désinfectez-vous les mains régulièrement**, avant et après une intervention, ou encore lors d'échange de document.
- ❖ **Sur l'utilisation des outils et du matériel :**
 - ✓ **l'outillage et le matériel partagés doivent être nettoyés** à chaque transmission d'un individu à l'autre et lors de la prise de poste et à la fin de la journée de travail, privilégiez les outils individuels.
 - ✓ **nettoyez régulièrement, et avant-après intervention, les zones communes** en contact régulier avec les mains : poignées de portes, matériel de traite, tank lait, élément de contention nécessitant une manipulation manuelle, claviers d'ordinateur et souris utilisés pour remplir les formalités administratives... Ne laissez pas de stylos à disposition.
- ❖ **Sur l'utilisation d'engins agricoles et de manutention :**
 - ✓ **privilégiez l'attribution d'un seul et unique véhicule ou machine par personne** ou sinon, si l'équipement doit changer d'utilisateur, désinfectez le volant, les commandes, les poignées,
 - ✓ **aérez régulièrement la cabine**, désinfectez-vous les mains avant d'entrée et après y être sortie,
 - ✓ **limitez la présence en cabine** à une seule personne,
 - ✓ **mettez en œuvre les gestes barrières lors des phases d'attelage ou de dételage** des outils et le port du masque si vous travaillez en binôme.
- ❖ **Privilégiez l'utilisation individuelle des véhicules.** Si la présence de plusieurs personnes dans un même véhicule est nécessaire : limitez le nombre de passagers, portez un masque sur tout le trajet, se désinfecter les mains avant d'entrer et à la sortie du véhicule.
- ❖ **Utilisez des équipements de protection individuelle (EPI) :**
 - ✓ le port des gants de travail permet de prévenir certains risques habituels (coupures, froid, etc.),
 - ✓ lavez-vous à chaque fois les mains juste après avoir enlevé un EPI : gants, lunettes, combinaisons, tabliers, etc.



Attention : les gants ne constituent pas une protection contre la Covid-19. Si des gants contaminés sont portés au visage, ils peuvent être source d'infection.

Travail sur un élevage Pour lutter contre la propagation de la Covid-19, la MSA vous conseille



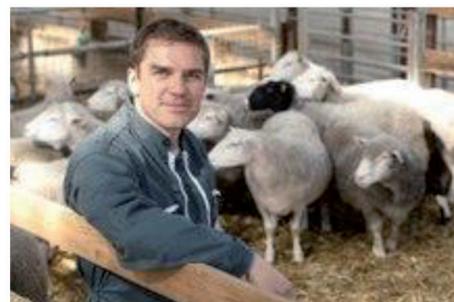
■ Réaliser pendant le travail

- ❖ **Portez une attention particulière au respect des mesures barrières et de distanciation pendant les temps de pauses.** Pour les repas :
 - ✓ privilégiez le retour à domicile pour le déjeuner, ou le repas pris seul à bord de son véhicule, ou le repas pris en extérieur (si le temps le permet),
 - ✓ sinon, limitez le nombre de personnes présentes simultanément, mettez à disposition une solution hydro-alcoolique (SHA) pour une désinfection systématique des mains à l'entrée et à la sortie, respectez la distanciation d'au moins 2 mètres à table, rappelez que les convives ne peuvent retirer leur masque qu'une fois attablés et ne peuvent pas déjeuner face à face. Chaque convive utilise ses couverts personnels. Aérez régulièrement la pièce et nettoyez les surfaces contacts (micro-onde, machine à café) après chaque utilisation.

Attention : restez particulièrement vigilant aux mesures barrières, distanciation, lors de chantiers saisonniers impliquant voisins, entraide ... Evitez tout regroupement notamment pendant les pauses.

■ Vérifier après le travail

- ❖ **Vérifiez le respect des consignes de distanciation** en particulier, repérez les situations pouvant être source de regroupement et mettez en place des mesures pour les éviter.
- ❖ **Vérifiez la disponibilité des produits** nécessaires à l'hygiène et l'accès à un point d'eau.
- ❖ **Vérifiez la bonne application des procédures** de nettoyage prévues et le port du masque là où il est indispensable. Assurez-vous que les déchets soient correctement éliminés dans des sacs fermés hermétiquement en fin de journée.
- ❖ **Procédez à des retours et partages d'expérience** des aléas de la journée, tout en respectant la distanciation entre individus pour adapter l'organisation du travail et les mesures initialement prévues.
- ❖ **Prenez régulièrement des nouvelles de l'état de santé** de vos collègues (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension...).



Attention : Un risque peut en cacher un autre ! Assurez-vous que l'attention portée au risque d'infection ne conduise pas à occulter ou réduire l'attention portée aux risques propres aux chantiers (risque de blessures par un animal, machines, chutes de hauteur, manutentions, port des EPI...)

Les conseillers en prévention, médecins et infirmiers du travail de votre MSA sont à votre disposition pour réfléchir avec vous à la mise en œuvre de ces mesures de prévention en fonction des spécificités de votre entreprise.



L'essentiel & plus encore



Une co-réalisation

MSA GRAND SUD

Service SST

23 rue François Broussais, BP 89924

66017 PERPIGNAN C.E.D.E.X. 9

Tél. 04 68 82 65 66

prp.blf@grandsud.msa.fr

MSA MIDI-PYRENEES NORD

Service SST

14 Rue de Ciron, 81000 ALBI

Tél. 05 63 21 61 98

mpnsanteautravail.blf@mpn.msa.fr

MSA DU LANGUEDOC

Service SST

@7center - Bâtiment @xiion

581 rue Georges Méliès, 34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 80 25

msalanguedocblf_prp.blf@languedoc.msa.fr



L'essentiel & plus encore

Maquette et illustrations : Sébastien Bureau
(contact@ligne-claire.net / 06 25 73 51 55)